AGREMENT SANITAIRE POUR L'EQUIPAGE D'UN NAVIRE EXPEDITEUR DE COQUILLAGE

PREROGATIVES :

Cette formation est obligatoire pour au moins 1 membre d'équipage du navire demandant l'agrément sanitaire " Navire expéditeur de coquillages". La personne qui suivra la formation, deviendra le référent sanitaire à bord et sera l'interlocuteur privilégié pour la DDSV.

CONTENU :

La formation est concrètement axée autours du dossier type d'agrément sanitaire " navire expéditeur de coquillages ".

Plusieurs notions seront abordées :

- Responsabilité de la mise en marché : principe réglementaire de l'agrément / obligation de résultat / obligation de formation du personnel / niveaux de responsabilité du personnel ;
- Risques sanitaires : risques physiques, chimiques et biologiques / suivi du classement sanitaire des zones de pêche / gestion des hydrocarbures, des déchets et des produits d'entretien du navire;
- Etat de santé et d'hygiène du personnel et des tenues vestimentaires ; visite médicale d'aptitude à la manipulation des denrées alimentaires / lavage des mains et des tenues vestimentaires ;
- Propreté du matériel et des locaux : visuelle et bactériologique / nature des matériaux / dispositif d'évacuation des déchets ;
- Méthodes de travail : marche en avant dans le temps ou l'espace / contamination croisée / séparation des activités / cloisonnement du parc ;
- Utilisation de l'eau : eau de mer propre, eau potable, glace, mode d'approvisionnement et d'utilisation / circuits de pompages / stockage / viviers / arrosage des coquillages ;
- Stockage et transport des coquillages : température / humidité / protection
- Traçabilité : enregistrement des zones de pêche et des destinataires / définition des lots / étiquetage sanitaire / gestion des non-conformités et des rappels ;
- Plan de nettoyage désinfection : procédure de nettoyage / périodicité / nature et mode d'emploi des produits utilisés ;
- Plan de lutte contre les nuisibles : procédure / périodicité / stockage des produits ;
- Auto contrôles : propreté du matériel, des tenues et des locaux / intégrité et vivacité des coquillages / plan d'analyses bactériologiques

DUREE DE LA FORMATION :

La formation se déroulera sur une journée (9 h _ 17 h)